

Édito

Une information importante dans ce nouvel INFO TRI, nous participons au Trophée de la Brique d'Or. Ce concours nous permettra de montrer que nous sommes capables, tous ensemble, d'améliorer encore notre tri des emballages, et plus particulièrement des briques alimentaires, qui sont encore assez peu recyclées en France. En effet toutes les briques sont recyclables, elles vont donc dans le bac jaune !

Nous commençons également la saison avec de nouveaux partenaires du côté des agriculteurs. Grâce à une expérience réussie en 2005, nous renouvelons cette année l'opération de co-compostage. Il s'agit du traitement de nos déchets verts avec le fumier issu des exploitations. Nous tenons à remercier chaleureusement les agriculteurs qui se sont portés volontaires pour le lancement de l'opération ainsi que ceux qui nous rejoignent cette année.

Ces initiatives ne doivent cependant pas nous faire oublier que l'évolution des coûts financiers et environnementaux de la gestion des déchets dépendent principalement d'un facteur : nos choix. En effet, quelle est l'origine des tonnes de déchets que nous collectons ? Essentiellement notre caddie et nos actes quotidiens (repas, ménage...). En choisissant des produits utiles, durables et emballés avec des matériaux acceptés dans le tri (ou mieux sans aucun emballage), nous pouvons faire diminuer les tonnages à traiter, et donc faire diminuer le coût...

Le Président,
Lucien RONDOT

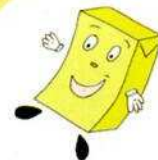
TROPHÉE de la BRIQUE D'OR

Nous avons été sélectionnés pour participer au Concours du Trophée de la Brique d'Or !

Ce concours est organisé par Alliance Carton Nature, une association de fabricants de briques alimentaires. Ce sont 50 collectivités qui participent, réparties en différentes catégories selon le nombre d'habitants. Nous avons donc notre chance !

Comment gagner ? Trier et mettre dans le bac jaune le plus de briques alimentaires possible entre les mois d'avril 2006 et mars 2007... alors...

➔ **À VOS BRIQUES... PARTEZ !**



NOS DÉCHETS VERTS.

LE BON SENS ET...

Une plate-forme destinée à recevoir proprement les Déchets Verts qui ne sont pas compostés à domicile a été construite à la déchetterie de Maïche. Cette installation complète le nouveau dispositif de prise en charge de ces déchets.

Depuis septembre 2005, ils sont en effet traités sur le territoire de la CCPM. Les Déchets Verts sont broyés à la déchetterie, puis transportés chez chaque agriculteur volontaire qui mélange ces végétaux avec le fumier issu de son exploitation : c'est le « cocompostage ». Le compost ainsi obtenu sera épandu sur les champs. Les intérêts de l'opération sont multiples :

- ⊗ une diminution importante des transport de Déchets Verts
- ⊗ l'apport d'un amendement intéressant pour les sols
- ⊗ le compost est quasiment inodore...

Pour préserver cette organisation et nos prairies, il est donc plus que jamais important d'être très attentif à la qualité des déchets verts que vous déposez à la déchetterie. Ils ne doivent contenir AUCUN MATÉRIAU NON VÉGÉTAL : plastique, ferraille... Soyez vigilant, et n'hésitez pas à signaler toute anomalie au gardien.

MAIS N'OUBLIONS PAS : LE MEILLEUR DÉCHET est celui qui n'existe pas. Alors si vous en avez la possibilité, le mieux est de garder vos déchets verts pour votre jardin, en les compostant en tas en trou ou en bac, mais en tout cas à domicile...

Le SMETOM (notre syndicat de traitement des déchets) reconduit son programme de vente de composteurs en 2006.
Renseignements : 03 81 46 49 66 ou www.smetom.fr



Édito

Une information importante dans ce nouvel INFO TRI, nous participons au Trophée de la Brique d'Or. Ce concours nous permettra de montrer que nous sommes capables, tous ensemble, d'améliorer encore notre tri des emballages, et plus particulièrement des briques alimentaires, qui sont encore assez peu recyclées en France. En effet toutes les briques sont recyclables, elles vont donc dans le bac jaune !

Nous commençons également la saison avec de nouveaux partenaires du côté des agriculteurs. Grâce à une expérience réussie en 2005, nous renouvelons cette année l'opération de co-compostage. Il s'agit du traitement de nos déchets verts avec le fumier issu des exploitations. Nous tenons à remercier chaleureusement les agriculteurs qui se sont portés volontaires pour le lancement de l'opération ainsi que ceux qui nous rejoignent cette année.

Ces initiatives ne doivent cependant pas nous faire oublier que l'évolution des coûts financiers et environnementaux de la gestion des déchets dépendent principalement d'un facteur : nos choix. En effet, quelle est l'origine des tonnes de déchets que nous collectons ? Essentiellement notre caddie et nos actes quotidiens (repas, ménage...). En choisissant des produits utiles, durables et emballés avec des matériaux acceptés dans le tri (ou mieux sans aucun emballage), nous pouvons faire diminuer les tonnages à traiter, et donc faire diminuer le coût...

Le Président,
Lucien RONDOT

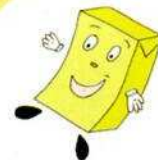
TROPHÉE de la BRIQUE D'OR

Nous avons été sélectionnés pour participer au Concours du Trophée de la Brique d'Or !

Ce concours est organisé par Alliance Carton Nature, une association de fabricants de briques alimentaires. Ce sont 50 collectivités qui participent, réparties en différentes catégories selon le nombre d'habitants. Nous avons donc notre chance !

Comment gagner ? Trier et mettre dans le bac jaune le plus de briques alimentaires possible entre les mois d'avril 2006 et mars 2007... alors...

➔ **À VOS BRIQUES... PARTEZ !**



NOS DÉCHETS VERTS.

LE BON SENS ET...

Une plate-forme destinée à recevoir proprement les Déchets Verts qui ne sont pas compostés à domicile a été construite à la déchetterie de Maïche. Cette installation complète le nouveau dispositif de prise en charge de ces déchets.

Depuis septembre 2005, ils sont en effet traités sur le territoire de la CCPM. Les Déchets Verts sont broyés à la déchetterie, puis transportés chez chaque agriculteur volontaire qui mélange ces végétaux avec le fumier issu de son exploitation : c'est le « cocompostage ». Le compost ainsi obtenu sera épandu sur les champs. Les intérêts de l'opération sont multiples :

- ⊗ une diminution importante des transports de Déchets Verts
- ⊗ l'apport d'un amendement intéressant pour les sols
- ⊗ le compost est quasiment inodore...

Pour préserver cette organisation et nos prairies, il est donc plus que jamais important d'être très attentif à la qualité des déchets verts que vous déposez à la déchetterie. Ils ne doivent contenir AUCUN MATÉRIAU NON VÉGÉTAL : plastique, ferraille... Soyez vigilant, et n'hésitez pas à signaler toute anomalie au gardien.

MAIS N'OUBLIONS PAS : LE MEILLEUR DÉCHET est celui qui n'existe pas. Alors si vous en avez la possibilité, le mieux est de garder vos déchets verts pour votre jardin, en les compostant en tas en trou ou en bac, mais en tout cas à domicile...

Le SMETOM (notre syndicat de traitement des déchets) reconduit son programme de vente de composteurs en 2006.
Renseignements : 03 81 46 49 66 ou www.smetom.fr

